

<https://queneau-montivilliers.college.ac-normandie.fr/spip.php?article5489>

Trois mamies au collège Raymond Queneau.

- Actions et animations - Actions solidaires -



Date de mise en ligne : dimanche 15 février 2026

Copyright © COLLEGE RAYMOND QUENEAU - Tous droits réservés

La Web radio et le club SoMauve à la rencontre de Josiane, Denise et Monique.

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel mené en partenariat avec la mairie de Montivilliers et les résidences autonomie L'eau vive et Beauregard, les élèves des clubs Webradio et SoMauve-Égalité f-g, animés par Mmes Verhille, Rousseaux et Di Donato, ont reçu, au collège, le 27 janvier Mmes Josiane Picart, Denise Debraize et Monique Cavelier, âgées de 83 et 86 ans.

Il s'agissait d'interroger ces femmes qui ont vu peu à peu, évoluer leurs droits. Les élèves avaient préparé toute une série de questions à leur poser sur la mixité à l'école, l'adolescence, l'amour, la vie de famille, ...

Josiane, Denise et Monique sont les témoins vivants d'un temps où les femmes avaient moins de droits, où elles dépendaient toujours d'un père, d'un mari, bref, d'un homme ; un temps où les femmes étaient considérées comme d'éternelles mineures ; un temps où la société faisait peser sur ces femmes une foule de lois non écrites qui les rendaient fautives.

Elles se sont prêtées au jeu de l'interview avec professionnalisme, une grande sincérité, beaucoup d'espièglerie et une bonne dose de résilience.

Le résultat de cette rencontre intergénérationnelle donnera lieu à une exposition qui figurera parmi les actions menées au collège lors de la semaine des Droits des femmes du 9 au 13 mars et sera inaugurée le 12 mars en présence, entre autres, de M. Dubost, Maire de Montivilliers.

L'exposition sera constituée de 8 panneaux réalisés par Bleu com orange sur lesquels on retrouvera les portraits de nos trois intervenantes photographiées par M. Frédéric Jacquin, et un QRcode qu'il suffira de flasher pour accéder à leurs témoignages. Ce travail sera aussi accessible sur le site du collège.

À suivre donc !

Patricia Di Donato